

**ATTESTATION FISCALE / TARIF 2024**  
**CAMP « ADOS »**

délivrée par le Service des contributions de  
la Commune de

aux parents désirant placer leur enfant  
À LA COLONIE DE RAVOIRE

Séjour du dimanche 4 au samedi 10 août 2024 (E)

Nous, soussignés, Service des contributions de la Commune de \_\_\_\_\_, attestons que :

Nom et prénom de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_

*(Le contribuable précité autorise le Service des contributions à communiquer les chiffres de son revenu)*

a un revenu annuel déterminant de la catégorie \_\_\_\_\_ (voir ci-dessous)

**Le revenu annuel déterminant correspond au revenu imposable selon chiffre 26 de la dernière taxation fiscale : période \_\_\_\_\_**

Signature du contribuable

Accord, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Service des contributions

Certifié conforme, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

**CONFIRMATION**

L'Administration communale de \_\_\_\_\_ confirme, par la signature de la présente, prendre en charge les subventions (voir ci-dessous) suivantes liées au placement dans la structure, pour l'enfant (nom et prénom) \_\_\_\_\_

- la subvention communale fixe
- la subvention communale pour l'enfant
- la subvention communale fixe et la subvention communale pour l'enfant
- aucune subvention

La Secrétaire

La Présidente

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Voir au verso

# Colonie de Ravoire

Camp « Ados »  
(tarif 2024)

<b>Catégorie</b>	<b>Revenu</b>		<b>Coût annuel Commune de Martigny</b>	<b>Coût annuel HORS COMMUNE</b>
Coût du séjour net Soutien de la Commune de Martigny			550.00 - 50.00	550.-- - 50.--
Prix de revient facturé aux parents			500.00	500.00
1	jusqu'à 20'000.--	Subventions	100	
		80%		
2	20'001. -- à 30'000.--	70%	150	
3	30'001. -- à 40'000.--	60%	200	
4	40'001. -- à 50'000.--	50%	250	
5	50'001. -- à 60'000.--	40%	300	
6	60'001. -- à 70'000.--	30%	350	
7	70'001. -- à 80'000.--	20%	400	
8	dès 80'001. --	10%	450	
	<b>HORS COMMUNE</b>			500.00